
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 2 août 2023 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des Arrondissements
M. Martin Prud'homme, Directeur général adjoint – Sécurité urbaine et conformité
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. Alex Norris, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE23 1152

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 août 2023, en y retirant les points 12.001 à 12.011 et en y ajoutant le point 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE23 1153

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 juin 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE23 1154

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 9 juin 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE23 1155

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 juin 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE23 1156

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 25 000 \$, taxes incluses, pour le paiement des honoraires professionnels du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet, pour la continuation de son mandat de représentation des intérêts de la Ville de Montréal dans le litige qui l'oppose à Nahtac Constructions inc., ainsi que pour le paiement des honoraires d'experts, majorant ainsi la somme réservée à titre d'honoraires professionnels de 274 905,23 \$ à 299 905,23 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1238961002

CE23 1157

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet afin de représenter les intérêts de la Ville de Montréal dans le cadre du recours judiciaire intenté par Hatch Itée et portant le numéro 500-17-124821-235;
- 2- d'autoriser une dépense de 262 265,61 \$, taxes incluses, à cette fin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1239880003

CE23 1158

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Colokia participation publique inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de vingt-quatre mois, le contrat de fourniture de services professionnels pour la concertation des parties prenantes du site patrimonial du Vieux-Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 152 686,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-19941;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1236799001

CE23 1159

Il est

RÉSOLU :

- 1- de résilier la convention de service actuellement en vigueur entre la Ville de Montréal et l'Agence de mobilité durable, dont l'objet porte sur l'entretien de véhicules automobiles et la fourniture de carburant (CE19 1918);
- 2- d'approuver une nouvelle convention de service entre la Ville de Montréal et l'Agence de mobilité durable (AMD) pour l'approvisionnement en carburant de l'AMD du 1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1237428001

CE23 1160

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ) pour sa programmation 2023-2024;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financière inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1230744001

CE23 1161

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Prix de la danse de Montréal, pour la remise du Grand prix de la danse de Montréal 2023;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1238021007

CE23 1162

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à MU pour la production d'une murale en hommage à l'artiste Françoise Sullivan dans le cadre des célébrations de son 100^e anniversaire;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance des dépenses contingentes vers le Service de la culture;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1237722003

CE23 1163

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 70 456 \$, pour l'année 2023, à Médecins du monde, pour la réalisation du projet « Accompagnement social inclusif et adapté aux personnes migrantes à statut précaire de la région de Montréal », dans le cadre du budget du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM) du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) pour déployer des projets soutenant les migrants à statut précaire et sans statut d'immigration;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1237065001

CE23 1164

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 795 824 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2023, pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget régulier du Service de la diversité et de l'inclusion sociale et de celui du Programme Montréal Interculturel 2023 - Volets 1 et 2;

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Fondation Massimadi	« 15 ^e festival des films et des arts LGBTQ+ »	30 450 \$
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	« Shower pour mamans nouvellement arrivées »	60 000 \$
La table ronde de Saint-Léonard	« Rapprochement interculturel par la cuisine »	24 894 \$
NAOS jeunesse: la créativité en action!	« La créativité en action avec les passerElles »	19 536 \$
Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence	« Notre école sans haine »	59 939 \$
Association Yemba du Canada	« Développement du leadership »	15 050 \$
Vues d'Afrique	« Harmonie »	20 000 \$
ATSA	« Cuisine ta ville »	60 000 \$
Missions Exeko	« Comité des jeunes leaders »	26 000 \$
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux au Québec	« Faisons un pas ensemble »	49 749 \$
Les ballons intenses	« Jouez pour le vivre-ensemble »	60 000 \$
P.A.A.L Partageons le monde	« La mémoire de nos aînées »	41 290 \$
Événements Prima danse	« Tournée du spectacle de danse sur la diversité ethnoculturelle »	44 950 \$

La puce à l'oreille média jeunesse	« La puce à l'oreille X École la Converse »	45 319 \$
Les ateliers Speech	« Speech en résidence »	48 214 \$
Association des parents de Côte-des-Neiges	« La vie est belle en couleur! »	8 622 \$
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal	« Célébrations de la journée nationale des peuples autochtones »	15 500 \$
Maison d'accueil des nouveaux arrivants-Île des Sœurs (MANA)	« Soirée de reconnaissance de l'héritage culturel »	30 000 \$
Écomusée de la maison du fier monde	« L'immigration à l'orée des bois »	40 000 \$
Paroles d'exclus	« Gala citoyen ensemble »	23 070 \$
NAOS jeunesse: la créativité en action!	« NJCA, le grand 8 »	10 260 \$
La Maisonnée	« Montréal mosaïque inclusive »	23 498 \$
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	« Diversité en fête »	39 483 \$

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1238071001

CE23 1165

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de fixer, au plus tard le 6 octobre 2023, la date limite à laquelle les conseils d'arrondissement devront transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2024 et leur Programme décennal d'immobilisations 2024-2033, en vue de l'adoption du Budget 2024 et du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1233074002

CE23 1166

Il est

RÉSOLU :

de reconduire le mandat des personnes suivantes à titre de fiduciaire au sein des différentes commissions de régime de retraite de la Ville de Montréal, pour la période indiquée en regard de chacune d'elles :

Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Commission du régime de retraite des cols blancs de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. Gabriel Morin, directeur - Bureau des régimes de retraite, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. David Bélanger, conseiller principal - Avantages sociaux, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Commission du régime de retraite des cols bleus de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. Gabriel Morin, directeur - Bureau des régimes de retraite, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. David Bélanger, conseiller principal - Avantages sociaux, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Commission du régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. Olivier Roberge, chef de division - Avantages sociaux, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Commission du régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal :

- Renouveler le mandat de M. Richard Audet, directeur - Financement, placements et trésorerie, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. Gabriel Morin, directeur - Bureau des régimes de retraite, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023;
- Renouveler le mandat de M. Olivier Roberge, chef de division - Avantages sociaux, pour une durée de trois ans, à compter du 5 août 2023.

Adopté à l'unanimité.

CE23 1167

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le renouvellement du mandat de M. Robert Perreault à titre de président de la Table de concertation du Mont-Royal, pour la période du 10 juin 2023 au 10 juin 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1236689001

CE23 1168

Vu la résolution CA23 210170 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 27 juin 2023;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Verdun, d'une subvention de 3 737,90 \$, non taxable, provenant du programme de soutien financier « Ça bouge sur l'île » de l'organisme Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM);
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à cette somme à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et de développement social (DCSLDS).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1239017003

CE23 1169

Vu la résolution CA23 30 07 0237 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 4 juillet 2023;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal pour l'année 2023, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles d'une contribution financière de 4 000 \$ en provenance de l'Administration portuaire de Montréal pour réaliser le projet de croisières patrimoniales « Sur le fleuve » pour la saison estivale 2023;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1233704005

CE23 1170

Vu la résolution CA23 14 0200 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 4 juillet 2023;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense et le virement de crédits de 42 168,24 \$, taxes incluses, provenant du programme des cours de services du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour la prolongation du contrat de location de cinq roulottes de chantier, accordé par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, dans le cadre du projet de rénovation et de mise aux normes du garage d'entretien de Saint-Michel, pour une période de quatre mois, conformément à la résolution CE22 0493;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1230465001

CE23 1171

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'affectation du surplus du Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) pour financer les travaux de décontamination et de déconstruction de la piscine George-Vernot pour une dépense totale de 1 524 175,67 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1238406001

CE23 1172

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 324 229,20 \$, taxes et contingences incluses, en capital intérêts et frais, du recours judiciaire intenté par Construction Deric inc. contre la Ville de Montréal et portant le numéro 450-17-008292-212;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle au montant de 324 229,20 \$, taxes incluses, pour le contrat accordé à Construction Deric inc. (Appel d'offres public: 3295 -AE-15 pour les travaux de mécanique, de procédé industriel, de génie civil, d'électricité, d'instrumentation, de contrôle et d'architecture pour la construction d'un système de traitement des odeurs à la station de pompage Rhéaume de l'arrondissement Verdun) portant la valeur globale du contrat au montant de 7 262 275,67 \$, taxes et contingences incluses;

- 3- d'autoriser la cheffe de la Division du litige contractuel au Service des affaires juridiques à signer le document de Transaction et quittance, selon les termes et conditions prévus à celui-ci pour autant qu'il soit substantiellement conforme au projet joint au présent dossier décisionnel, ainsi qu'à signer tout autre document requis afin de donner plein effet au règlement hors Cour;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1239880002

CE23 1173

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour pour la somme de 110 000 \$ en capital, intérêts et frais, d'une action en dommages intentée par le Centre Récréatif d'Armes à Feu de Montréal inc. et Franco Nardi contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Mikael Benoit du Service des affaires juridiques - division Responsabilité, le chèque suivant :
 - le paiement du montant de 110 000 \$ à l'ordre de Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L./LLP en fidéicommiss;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1236250003

CE23 1174

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer les espaces suivants, dans le cadre des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville de Montréal situé au 275, rue Notre-Dame Est, comme indiqué sur les plans joints au dossier;

la salle des Armoiries (RC-100);
la salle des Sténodactylos (RC-144);
la salle Robertine-Barry (RC-145);
la salle Conrad-Archambault (RC-150);
l'espace de la Saberdache (RC-151);
la salle du conseil (01-100);
le hall d'honneur (01-101);
le salon Kathleen-Fisher (01-122);
le salon Maisonneuve (01-123);
la salle du Pin-Blanc (01-125);
le salon Jeanne-Mance (01-130);
le salon de la Francophonie (02-100);
le balcon du Discours (02-100A);
la galerie de l'Est (02-117);
la galerie de l'Ouest (02-120);
la salle Peter-McGill (02-133);
la salle Germaine-Pépin (03-102);
la salle de l'Horloge (04-100);
la salle Thérèse-Daviau (04-141, 04-142 et 04-143).

Adopté à l'unanimité.

40.001 1234521007

CE23 1175

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination d'Élise Guilbert-Lecomte, à titre de responsable soutien à la direction et chargée de projets au Service des affaires juridiques, dans l'échelle salariale FM07, à compter du 2 août 2023, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1234716001

CE23 1176

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées rendues, par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus du 1^{er} au 30 juin 2023, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et de l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1239600009

CE23 1177

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte qu'il n'y a aucun rapport trimestriel de mainlevées accordées par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, entre le 1^{er} avril 2023 et le 30 juin 2023, car aucune mainlevée n'a été accordée par décision déléguée pour respect des obligations.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1239600010

Levée de la séance à 10 h 13

70.001

Les résolutions CE23 1152 à CE23 1177 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville